



# MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 20 septembre 2021

### Eric Dupond-Moretti annonce le lancement des travaux de démolition des Baumettes historiques



©Pascal Aimar

**Centre pénitentiaire des Baumettes 3 : dans la suite de la désignation, en mars dernier, du groupement de conception-réalisation en charge de l'opération, et après l'enquête publique qui s'est tenue cet été, les travaux de démolition des Baumettes historiques démarreront le 22 septembre prochain. Ce moment symbolique marque le lancement du chantier du projet de centre pénitentiaire des Baumettes 3, dont l'achèvement est prévu pour 2025.**

Pour Eric Dupond-Moretti, garde des Sceaux, ministre de la Justice, « *L'opération de démolition-reconstruction des Baumettes 3 est une des réalisations concrètes du plan annoncé dès 2018 par Emmanuel Macron qui vise à créer 15 000 nouvelles places de prison d'ici 2027. Il s'agit du plus grand programme immobilier lancé au ministère de la Justice depuis 30 ans. Un programme qui trouve sa réalisation partout sur nos territoires de Caen à Avignon, de Bordeaux à Meaux en passant par Marseille !* »

Le projet aboutira à la création d'un établissement de 740 places visant à assurer aux

personnes détenues dignité et parcours de détention personnalisés afin de favoriser leur réinsertion. Il offrira également de meilleures conditions de travail pour les personnels avec, à terme, la création d'un établissement pénitentiaire unique dont l'ensemble des services sera mutualisé.

Suite à l'enquête publique qui s'est tenue durant l'été et à l'avis favorable sans réserve de la commission d'enquête sur l'intérêt général du projet, les travaux de démolition des Baumettes historiques seront lancés le 22 septembre prochain. Ils seront réalisés par le groupement de conception-réalisation dont le mandataire est l'entreprise Eiffage Construction Sud-Est (architectes Groupe 6 et WTF/A), sous la maîtrise d'ouvrage de l'Agence Publique pour l'Immobilier de la Justice (APIJ).

Il s'agit d'une première phase essentielle de l'opération, dont la durée prévisionnelle est de 7 mois et qui permettra ensuite de démarrer la construction du centre pénitentiaire des Baumettes 3, dont l'achèvement est prévu pour 2025.

## **L'AGENDA DU CHANTIER**

Lancement du chantier de démolition : 22 septembre 2021

Démarrage du concassage des gravats sur site : décembre 2021

Fin des travaux de démolition et démarrage de la construction des Baumettes 3 : mi-avril 2022

Fin des travaux : 2025

## **LES CHIFFRES CLES DE LA DEMOLITION**

7 mois de travaux

Coût des travaux de démolition : 4,5 M€ HT

50 000 m<sup>3</sup> démolis

## **LES ACTEURS DU PROJET**

Ministère de la Justice

Direction de l'administration pénitentiaire

Direction interrégionale des services pénitentiaires

de Marseille Centre pénitentiaire des Baumettes 2

Maîtrise d'ouvrage : Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ)

Groupement de conception- réalisation :

Entreprise mandataire : Eiffage

Construction Sud-Est Architectes

mandataires: Groupe 6

Architectes associés : WTF/A

Bureau Bureau d'étude sûreté :

CS Ingénierie Bureau d'étude

technique : WSP France

Bureau d'étude environnemental : Inddigo

Contact presse APIJ :

Marion Moraes / 01 88 28 89 16 / [marion.moraes@apij-justice.fr](mailto:marion.moraes@apij-justice.fr)

Contact presse Direction interrégionale des services pénitentiaires de Marseille :

Samantha Fontaine / 04.91.40.86.08/ [samantha.fontaine@justice.fr](mailto:samantha.fontaine@justice.fr)

## LE PROJET DES BAUMETTES 3 EN IMAGES



Porte d'entrée principale et logistique

©Groupe 6



Vue du parvis en enceinte ©Groupe 6